

Question d'indice

L'apparente stabilité des dépenses publiques demande à être nuancée

Le surcroît inattendu d'inflation explique en grande partie la stabilisation des dépenses en volume en 2018



© CHAMUSSY/SIPA



Mécomptes publics, François Ecalle

Le gouvernement vient d'annoncer qu'il prévoit une stabilité des dépenses publiques en 2018 en volume, c'est-à-dire corrigées de la hausse des prix, alors qu'une hausse de 0,6 % était prévue dans la loi de programmation des finances publiques de janvier 2018. Il se félicite donc d'avoir dépassé ses objectifs d'économies et stabilisé les dépenses publiques, ce qui est seulement arrivé en 2011 jusqu'à présent. Mais la réalité est plus nuancée.

L'an dernier, le gouvernement prévoyait une croissance des dépenses publiques en valeur (ou euros courants) de 1,6 % et il prévoit toujours une croissance en valeur de 1,6 %, donc il ne fait que respecter son objectif initial, ce qui est déjà bien mais ce n'est encore qu'une prévision. Dans le

En poursuivant votre navigation sur notre site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer une navigation optimale et nous permettre de réaliser des statistiques de visites.

Fermer X

[En savoir plus sur les cookies](#)

Les budgets des administrations publiques sont votés en euros et les crédits sont généralement limitatifs. Si l'inflation est plus forte que prévu, certains achats de biens et services sont plus chers, mais la plupart des dépenses de l'année ne sont pas affectées. Les prestations sociales ne tiennent compte de ce surcroît d'inflation que lors de leur revalorisation l'année suivante (quand elles sont indexées sur l'inflation). Les salaires de base des fonctionnaires sont fixés pour plusieurs mois et ne sont pas revalorisés dès que l'inflation repart.

Rattrapage prévisible l'année prochaine

Lorsqu'un surcroît d'inflation non anticipé survient en cours d'année, les dépenses publiques n'augmentent donc pas pour autant beaucoup plus en valeur, mais augmentent nettement moins en volume. C'est exactement ce qui était arrivé en 2011. Il y a alors souvent un rattrapage l'année suivante : les prestations sociales et, éventuellement, les salaires des fonctionnaires sont revalorisés.

En outre, pour passer d'une croissance des dépenses publiques en valeur à une croissance en volume, il faudrait prendre un indice du prix des dépenses publiques, mais celui-ci n'existe pas. Le ministère des Finances a pour habitude de retenir l'indice des prix à la consommation hors tabac, mais la Commission européenne et le ministère des Finances lui-même, lorsqu'il calcule d'autres indicateurs, retiennent l'indice du prix du PIB (qui permet de passer de la croissance du PIB en valeur à sa croissance en volume). Or ces deux indices des prix ont des évolutions très différentes en 2018, notamment parce que les prix à la consommation dépendent beaucoup du prix de l'énergie importée et que le prix du PIB en est indépendant.

“Si on retient l'indice du prix du PIB pour mesurer la croissance en volume des dépenses publiques, le gouvernement prévoyait l'an dernier que celle-ci serait de 0,5 % et il prévoit désormais qu'elle sera de 0,7 %”

Si on retient l'indice du prix du PIB pour mesurer la croissance en volume des dépenses publiques, le gouvernement prévoyait l'an dernier que celle-ci serait de 0,5 % et il prévoit désormais qu'elle sera de 0,7 %. Les objectifs ne sont donc pas atteints en l'état actuel des prévisions du gouvernement.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalle

A lire également

[Mécomptes publics – les chroniques de François Ecalle](#)

Publié le 25/09/2018

Catégories :

En poursuivant votre navigation sur notre site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer une navigation optimale et nous permettre de réaliser des statistiques de visites.

Fermer X

[En savoir plus sur les cookies](#)